

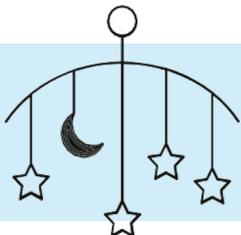


Alcool - Grossesse

Devant l'urgence de la situation et à l'occasion du **9 septembre**, journée mondiale de lutte contre les **Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF)**, est organisée la deuxième édition du SAFTHON portée par des experts et la société civile, **pour faire avancer la prévention et la prise en charge des personnes atteintes.**

Edito

Denis Lamblin, Président de SAF France



Les 8000 enfants exposés in utero à l'alcool chaque année ne naissent pas égaux. Leurs parcours seront jonchés de difficultés en santé, à l'école, socialement et avec la justice.

Lutter contre les conséquences de l'alcool pendant la grossesse c'est lutter :



Pour le droit des enfants mais également le droit des femmes en changeant notre regard sur l'alcoolisme



Pour plus d'égalité entre les individus



Pour une société plus inclusive qui prend en compte les personnes vulnérables



Pour plus de justice



Pour la réussite à l'école



Pour la santé de nos concitoyens.

S'attaquer aux conséquences de l'alcool induit de sensibiliser tous les professionnels (de la santé, de l'éducation, du social et de la justice) qui un jour seront face à des personnes atteintes de Troubles Causés par l'Alcoolisation Foétale ;

S'attaquer aux conséquences de l'alcool pendant la grossesse c'est prendre sa part de responsabilité que l'on soit parents, médecin, éducateur, sage-femme, juriste, professeur...

Ensemble, changeons de regard et allons ensemble vers plus de solidarité.

**SOYONS SOLIDAIRES DES 8000 ENFANTS TOUCHÉS
TOUS LES ANS ; GRÂCE AU SAFTHON, NOUS POURRONS
ÉVITER EN FRANCE TOUTES LES HEURES :**

**1 PERSONNE HANDICAPÉE
1 PERSONNE EN RUPTURE SCOLAIRE
1 PERSONNE EN PRISON**

Quelle est la situation en France ?

L'éclairage du collectif d'experts de SAF France



Le coût annuel lié aux conséquences de l'alcool pendant la grossesse est estimé à

10 milliards d'euros pour la France.¹

Il s'agit d'un fléau mondial, mais la France, contrairement à de nombreux pays, dont le Canada, gère très mal ce grave problème sanitaire et social. Dans notre pays, les risques réels de l'alcool pendant la grossesse sont méconnus du public et souvent négligés par les autorités de santé publique.



UNE PRISE EN CHARGE EXEMPLAIRE ET UNIQUE EN FRANCE :

Le cas de La Réunion

A La Réunion, en 2001, une dynamique collective innovante avait permis la création d'un réseau de prévention et de soins de proximité sous le nom de REUNISAF. Il avait bénéficié du soutien de Mme Simone Veil et reçu, en 2005, le Prix de l'Académie de médecine pour la lutte contre l'alcoolisme.

Grâce à la collaboration des acteurs de la santé, du social, de l'éducation nationale, de la justice et des agents de proximité, plus de 75 % des femmes dépendantes avaient amélioré leur santé et des dizaines d'enfants étaient nés sans trouble. Les 3 millions d'euros dépensés en onze ans pour ce programme avaient permis de faire au moins 30 millions d'euros d'économie. Cette action a été suspendue en 2012, alors qu'elle aurait mérité d'être pérennisée et généralisée à toutes les régions françaises.

«La France ne peut continuer à ignorer les dégâts de ce fléau, les souffrances engendrées dans les familles et chez les enfants atteints à vie par ce handicap »

DENIS LAMBLIN, PRÉSIDENT DE SAF FRANCE

¹ Nguyen Xuan Thanh., Egon Jonsson. Liz Dennett and Philip Jacobs, Fetal Alcohol spectrum disorder-Management and Policy Perspectives of FASD. Edited by Edward P. Riley. Sterling Clarren, Joanne Weinberg, and Egon Jonsson copyright 2011 WILEY-VCH Verlag GmbH and Co. KGaA, Weinheim. Estimation Canadienne rapportée à La France

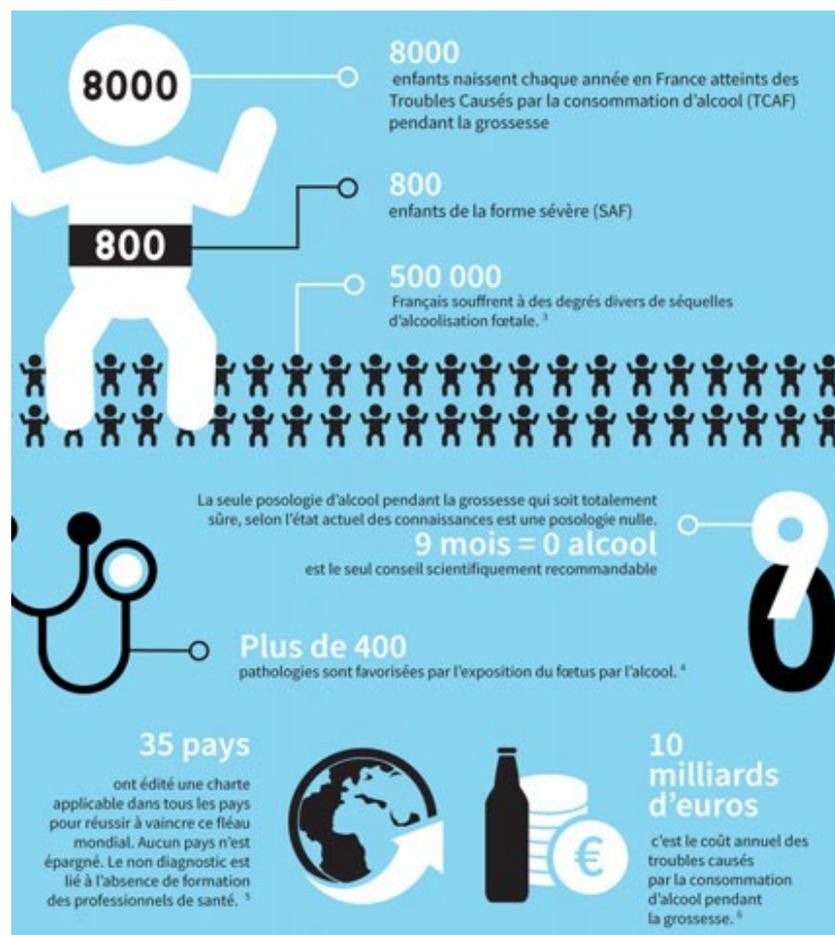
Quelle est la situation en France ?

L'éclairage du collectif d'experts de SAF France

L'association SAF France est néanmoins parvenue à obtenir de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) la création, en 2016, de deux centres de ressources expérimentaux pour la prévention de l'alcoolisation fœtale, à La Réunion et en Nouvelle-Aquitaine.

Le centre de ressources de La Réunion, ouvert début 2016, est la première structure **publique** consacrée à la prévention et aux soins relatifs à l'alcoolisation fœtale. Son approche, beaucoup trop sanitaire, devra être complétée par une forte implication du secteur social.

Même si ces efforts récents sont louables, ils sont très insuffisants. Face aux enjeux sanitaires, sociaux, scolaires, judiciaires et économiques de ce fléau, la France peut-elle perdre chaque heure 1,3 million d'euros et rester indifférente à la destruction de 8 000 cerveaux d'enfants, faute d'une politique sanitaire et sociale adaptée pour prévenir ce syndrome ?²



La nécessité d'agir reconnue par deux institutions et le défenseur des droits⁷⁻⁸

L'Académie de Médecine et la Cour des Comptes ont émis des recommandations à l'attention des institutions étatiques qui visent globalement à :

- 1_ Recourir à un vaste plan d'information et de formation
- 2_ Instaurer une politique de prévention pour la grossesse
- 3_ Développer un réseau sanitaire de prise en charge des enfants atteints de TCAF
- 4_ Entreprendre une Action Nationale de Recherche dédiée à l'Alcoolisation Fœtale
- 5_ Déclarer l'Alcoolisation fœtale : « Grande Cause Nationale » dont l'ambition est de protéger la jeunesse

¹ Nguyen Xuan Thanh., Egon Jonsson. Liz Dennett and Philip Jacobs, Fetal Alcohol spectrum disorder-Management and Policy Perspectives of FASD. Edited by Edward P. Riley. Sterling Clarren, Joanne Weinberg, and Egon Jonsson copyright 2011 WILEY-VCH Verlag GmbH and Co. KGaA, Weinheim. Estimation Canadienne rapportée à La France

² Tribune Publiée dans Le Monde <http://saffrance.com/fr/tribune-dans-le-monde/>

³ Rapport de l'Académie de Médecine 22 mars 2016 <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2016/03/Rapport-alcoolisation-foetale-d%C3%A9finitif-14-3-16.pdf>

⁴ More than 400 conditions co-occur with fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD) - The Lancet [www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(15\)01345-8/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(15)01345-8/abstract)

⁵ Charte internationale - Alcoolisation Fœtale : Qui est responsable ? <http://saffrance.com/alcooletgrossesse/>

⁶ Santé publique France http://inpes.santepubliquefrance.fr/jp/cr/pdf/2013/SYNTHSE_ALCOOL_GROSSESSE.pdf

⁷ Rapport de l'Académie de Médecine <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2016/03/Rapport-alcoolisation-foetale-d%C3%A9finitif-14-3-16.pdf>

Cour des Comptes <https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Les-politiques-de-lutte-contre-les-consommations-nocives-d-alcool>

⁸ Rapport du défenseur des droits Page 35 à 41 http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rae_2015_accessible.pdf

Quelles sont les conséquences de la consommation d'alcool pendant la grossesse ?

L'alcool, même à dose modérée, est un **redoutable toxique tératogène** (i.e. qui provoque des malformations) pour le cerveau en formation pendant la grossesse, provoquant troubles intellectuels et comportementaux **chez au moins 8 000 nouveaux enfants chaque année** (1 % des naissances),

et peut-être chez bien plus selon les dernières études réalisées en milieu scolaire en Italie et aux Etats-Unis (entre 2 % et 4 %). Ces troubles sont à l'origine de décrochage scolaire, de non-insertion professionnelle et de délinquance. **Les économistes estiment leur coût annuel à 10 milliards d'euros pour la France.**

Quid de l'impact des petites consommations sur le fœtus

9 mois, 0 alcool est le seul conseil scientifiquement recommandable.

Que peut dire un professionnel face à une mère qui a bu « un peu », « accidentellement » pendant sa grossesse ? La rassurer, l'inciter à ne pas récidiver, si la grossesse est en cours, et lui conseiller adroitement, en temps voulu, de faire suivre l'évolution cognitive et comportementale de son enfant et de son adolescent.

Une demande d'interruption de grossesse ne pourrait être considérée par un Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDP) que s'il existait une forte probabilité que le fœtus soit atteint d'une affection d'une particulière gravité et incurable, conditions évidemment non remplies dans la situation exposée ci-dessus.

LA COMPLEXITÉ DU DIAGNOSTIC

Les TCAF peuvent prendre de nombreuses formes cliniques allant de la forme complète : le SAF (dysmorphie faciale, retard de croissance, malformations d'organes et retard mental) à des formes incomplètes (difficultés d'apprentissage, troubles du comportement et des facultés d'adaptation sociale). Or, les professionnels, en diagnostiquant mal ces TCAF, peuvent relier les troubles de l'enfant à un danger dont ce dernier ferait l'objet dans le cadre de sa famille, traduisant des problèmes strictement éducatifs ou liés à un parcours de vie difficile.⁸

La santé, l'école, la justice, le social

Une personne atteinte est susceptible d'avoir, au cours de sa vie d'enfant et d'adulte, des problèmes :



En santé

malformations et prédispositions à des pathologies somatiques et mentales ;

Par rapport à la population générale, les personnes porteuses d'un SAF ont un risque de déficience visuelle 31 fois supérieur, de déficiences auditives 126 fois supérieur, d'avoir un trouble de l'attention 8 fois supérieur, de troubles des conduites 10 fois supérieur et de troubles du langage 10 fois supérieur. Les maladies les plus répandues chez les individus atteints de TCAF sont les Malformations congénitales et les troubles mentaux et comportementaux



A l'école

Avec de nombreuses situations d'échecs scolaires secondaires à des **troubles de l'attention, les DYS- et des troubles du comportement**



Socialement

Leur difficulté à comprendre les règles sociales entraînent très souvent une **marginalisation sociale**



Avec la justice

15% des adolescents incarcérés ont été cérébro-lésés par l'alcool in utero ;

⁸ Alcool/Grossesse, Parlons-en http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Alcool_et_grossesse_parlons-en2.pdf

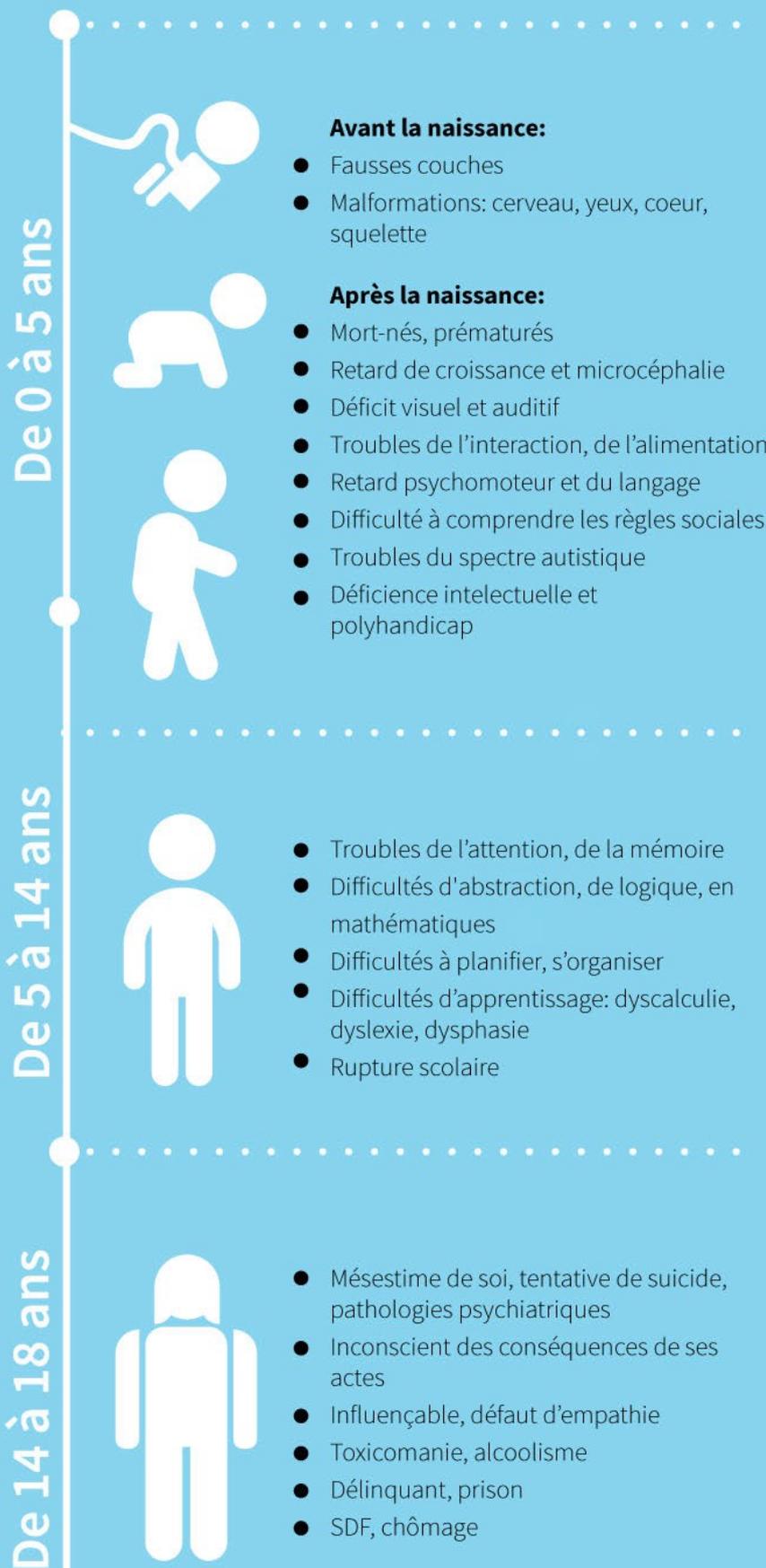
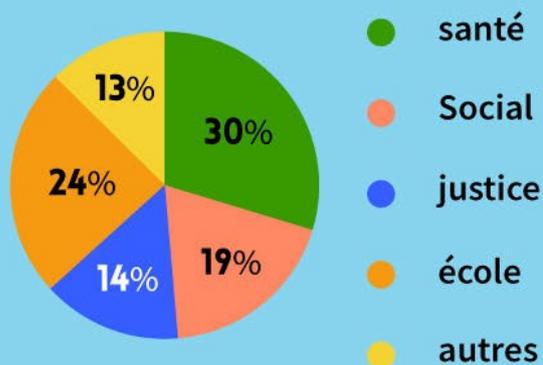
LES TCAF EN CHIFFRES ET EN MAUX

**CHAQUE HEURE
NAÎT UN ENFANT ATTEINT ET
HANDICAPÉ À VIE**

**8000 ENFANTS
NAISSENT CHAQUE ANNÉE,
EN FRANCE AVEC LE CERVEAU
LÉSÉ OU MALFORMÉ PAR
L'ALCOOL DURANT LA
GROSSESSE**

**10 MILLIARDS
D'EUROS/AN =
COÛT ESTIMÉ DE LA NON
PRÉVENTION POUR LA SOCIÉTÉ!**

**LE POURCENTAGE DES COÛTS
EN FONCTION DES DIFFÉRENTS
DOMAINES**



L'IMPORTANCE DE FORMER LES PROFESSIONNELS

«Face aux symptômes, notre challenge est de faire acquérir aux professionnels le réflexe de penser à l'exposition à l'alcool in utéro. Sans diagnostic, ni les familles, ni les personnes atteintes ne seront prises en charge.»

explique le Pédiatre, **Denis Lamblin**, président de l'association **SAF France**.

Plus les professionnels seront formés, plus nous réussirons à détecter les personnes atteintes et les familles en difficultés avec l'alcool pour prévenir de nouvelle naissance d'enfants porteurs de ces troubles.

LES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE NE FONT PAS EXCEPTION

Le juge Augustin Jobert, coordonnateur du tribunal pour enfants de Saint-Denis de La Réunion, et à l'origine de l'intérêt pour cette pathologie par le corps de justice, alerte sur la nécessité de former le corps de justice aux TCAF. Pour ce magistrat, il y urgence.

«Les personnes atteintes de TCAF sont souvent à l'origine de délits irrationnels, comme casser des voitures sans même les voler. Ils sont condamnés mais reviennent à chaque fois. Du coup, les sanctions sont toujours plus élevées. Ça commence par des mesures éducatives et placements en foyer mais ça ne fonctionne pas faute de prise en charge spécifique. Puis on passe aux sursis avec mises à l'épreuve qui ne sont pas respectées car ce sont souvent des jeunes déconnectés. Certains n'arrivent pas à tenir un agenda. Puis on passe aux peines fermes. C'est dramatique car cela crée des ruptures chez ces personnes et on les retrouve à la rue. On se trompe dès le début car, une fois qu'on est informé, on comprend que les victimes de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale ne font pas le lien entre leurs actes et la sanction prononcée. Ne tabler que sur la répression est donc voué à l'échec. D'où le cercle vicieux que la justice doit aider à casser.»



Comment détecter et prendre en charge une famille confrontées aux TCAF?



L'IMPORTANCE DU RÉSEAU

Dans les contextes fragilisés voire défavorisés au plan socio-économique, éducatif et affectif qui accompagnent souvent, mais pas uniquement, l'alcoolisation foétale, **les familles biologiques, adoptives ou d'accueil sont fréquemment en difficulté par leur situation ou devant les troubles de l'enfant.**

Le diagnostic seul n'est pas suffisant en situation de vulnérabilités multiples. Les travailleurs sociaux adéquatement

formés doivent s'assurer de la continuité de l'ensemble de la prise en charge et d'un soutien constant à la famille. Aussi, « même dans les situations les plus sévères, les interventions précoces sont durablement bénéfiques tant pour stimuler les acquisitions, qu'éclairer l'investissement parental, ou encore faciliter l'insertion sociale ». Il est donc important de pouvoir orienter les familles vers un « réseau » de partenaires pluridisciplinaires afin d'éviter en amont que la situation ne soit source de danger pour l'enfant.⁹

L'importance du diagnostic et de la prise en charge précoce **permet à l'enfant de compenser un certain nombre de déficiences en s'appuyant sur la plasticité cérébrale de son cerveau.**



⁹Rapport du défenseur des droits Page 35 à 41 http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rae_2015_accessible.pdf

SAFTHON 2018 : DEUXIEME EDITION POUR SENSIBILISER AUX CONSEQUENCES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL



Les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) sont la première cause de handicap d'origine non génétique entièrement évitable

Entre 2 et 4% de la population sont atteints de TCAF en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis d'après une nouvelle étude¹⁰

QU'EST-CE QUE LE SAFTHON ?

À l'occasion de la journée internationale des troubles causés par l'Alcoolisation Fœtale, SAFFRANCE et le Club Cadre organisent **les 8 et 9 septembre**, la deuxième édition du SAFTHON pour sensibiliser et récolter des fonds.

Le SAFTHON est né d'une meilleure compréhension des causes et d'une volonté d'améliorer la prise de conscience collective.

Cette deuxième édition mondiale est destinée à faire prendre conscience des troubles causés par l'Alcoolisation Fœtale et de l'importance du **nombre de personnes touchées dans le monde (1,3 million dans le monde).**

« **8000 enfants touchés**
chaque année par
l'alcoolisation fœtale en
France. »



Le SAFTHON vise à rassembler dans un mouvement citoyen **pour la défense des Droits des enfants et le Droit à l'égalité des chances.**

¹⁰Etude NBC - Prevalence and Characteristics of Fetal Alcohol Spectrum Disorders - Official journal of the American Academy of Pediatrics

LE SAFTHON : 30 HEURES DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE.

Comment y participer ?

- ① En envoyant vos dons (déductibles des impôts)  sur le site Saffrance.fr ou à l'adresse safthon2018@gmail.com et les 8 et 9 septembre sur la plateforme d'appel à don en composant le **0800 119 120**
- ② En créant en France des actions SAFTHON : manifestations sportives, culturelles, artistiques (concerts, expositions), avec des affiches et banderoles portant le logo du SAFTHON qui permettront, à l'instar du Téléthon, de récolter des fonds.

Des fonds pour faire avancer la cause

En France, les dons récoltés seront centralisés par l'association SAF France. Ces fonds seront dédiés à financer un appel à projets annuel (recherche, prévention, formation, sensibilisation, accompagnement ...)

orienté sur 3 axes :

- La santé des femmes en difficulté avec leur consommation d'alcool ;

- Le devenir des individus alcoolisés durant la grossesse ;

- Le combat des familles pour faire reconnaître ce problème tabou.

Pourquoi le SAFTHON ?

Les enjeux liés au syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) sont considérables. Ce syndrome, et plus largement l'Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) décrits depuis 1968, en France, constituent la première cause de handicap évitable.

Mauvaise information, manque de formation, maladie alcoolique, ... les raisons de consommer de l'alcool pendant la grossesse sont multiples. En être conscient, permet d'établir des plans de prévention et d'accompagnement spécifiques et adaptés aux contraintes du terrain.

INSPIRÉ DE L'EXPÉRIENCE RÉUNIONNAISE, LE SAFTHON EST NÉ DE LA NÉCESSITÉ D' :

- 1_** Les femmes ignorent leur grossesse. **28% des grossesses** restent imprévus aujourd'hui et notamment chez les jeunes adultes.
- 2_** Les femmes ignorent les réelles conséquences de l'alcool pendant la grossesse et surtout des petites consommations. Une étude française fait état d'une consommation pendant la grossesse déclarée par **23% des femmes** et d'une consommation de trois verres ou plus en une même occasion par **2% des femmes**. Parmi les femmes qui consommaient de l'alcool avant la grossesse, **41% n'ont pas totalement arrêté de boire à l'annonce du diagnostic**.
- 3_** Les femmes sont malades de l'alcool principalement suite à un événement tragique, de la maltraitance ou atteintes d'alcoolisme dit mondain.



L'errance de diagnostic

Témoignage de Patrick, Papa biologique d'une jeune adulte de 18 ans

Âgé de bientôt 50 ans, Patrick est le papa biologique d'une jeune adulte de 18 ans dont la maman était consommatrice d'alcool pendant sa grossesse. Dès les premiers mois de vie de sa fille, Patrick constate qu'elle présente des difficultés. Divorcé alors que la petite n'a que 8 mois, il s'occupe seul de son enfant pendant plus de 13 ans. Ses différences et ses difficultés n'ont cessé de grandir en prenant de l'âge. (Troubles de l'apprentissage, de concentration, de mémorisation, de logique, de comportement social...).

Patrick se bat pendant près de 18 ans, seul, pour faire reconnaître par des spécialistes ce qu'il pressent depuis tout ce temps en rencontrant systématiquement des portes fermées. S'il ne posait pas les bons mots sur les symptômes, il n'en reste pas moins qu'il relie tout cela à la consommation d'alcool de la mère de son enfant pendant la grossesse.



Dr Denis LAMBLIN



C'est en arrivant à l'île de la Réunion qu'il rencontre le Dr Denis LAMBLIN, pédiatre spécialiste du SAF et des TCAF et président de l'association SAF FRANCE. Celui-ci sait enfin mettre concrètement les mots sur les maux de sa fille.

Elle est bien victime de TCAF.

Patrick décide de tout mettre en œuvre avec le Dr LAMBLIN afin de trouver des solutions pour accompagner au mieux sa fille, notamment pour lui permettre de devenir autonome socialement.

De Paris à Bordeaux, de Londres à Vancouver, il participe avec SAF France à des congrès nationaux et régionaux.

La méconnaissance des conséquences sur le fœtus de la consommation d'alcool pendant la grossesse est un fait unanime. La reconnaissance de ce handicap évitable n'est toujours pas admise en France.

Fort de son expérience personnelle liée à son combat isolé, il se rend compte que pour le bien de sa fille, il est urgent d'entamer une démarche collective qui permettra d'aboutir à un accroissement des connaissances, à la reconnaissance de ce handicap évitable et à une modélisation de l'accompagnement des enfants, des familles et de leurs accompagnants.

L'idée d'un Téléthon du SAF qui germe à SAF France depuis de nombreuses années peut se concrétiser grâce à ce papa qui convainc **le Club Cadres Réunion** (Club de cadres et de jeunes diplômés en recherche d'emploi) de s'unir aux experts de SAF France dans l'objectif de mettre en place le **1er SAFTHON ensemble.**

Interview de l'expert - Pédiatre

Denis Lamblin, président de l'association SAF France, expert reconnu par l'Académie de Médecine dans la lutte contre l'alcoolisme

Qu'est-ce que le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) ?

Le SAF représente la forme majeure des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) qui peuvent survenir lorsque la future maman a consommé de l'alcool pendant sa grossesse. L'alcool est un toxique tératogène (qui provoque des malformations) qui traverse très facilement le placenta et endommage les cellules en développement du bébé, notamment celles du cerveau.

Quels sont les impacts sur bébé ? Les atteintes sont multiples et diverses selon le stade de développement du fœtus, la quantité et la durée de la consommation d'alcool. Malformations faciales, anomalies du système nerveux central provoquant retards psychomoteurs, déficit intellectuel, problèmes de comportement et d'apprentissage... Dans la plupart des cas, les troubles ne sont pas visibles sur le bébé qui vient de naître mais apparaissent plus tard, au moment de l'entrée en crèche ou à l'école, parfois même plus tard, lorsque le cerveau devient plus mature, vers 6-8ans.

Suffit-il d'une cuite ?

Malheureusement oui, si elle survient au mauvais moment ! Bien que nous soyons tous inégaux face au risque, celui-ci est proportionnel à la quantité ingérée.

Voilà pourquoi il faut absolument bannir l'alcool, et plus que tout les comportements de type « *binge drinking* », dès lors que vous envisagez une grossesse, pour protéger votre bébé et lui donner les meilleures chances pour l'avenir.

La consommation d'alcool est-elle plus dangereuse en début ou en fin de grossesse ?

Toute consommation est dangereuse, il n'y a pas un moment où il n'y a aucun risque. C'est la loterie, certains passent au travers, d'autres n'ont pas cette chance. Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte, dont des facteurs génétiques, et l'on ne sait pas dire qui est plus vulnérable.

Ce dont on est sûr, c'est que lorsqu'on prend de l'alcool, on prend un risque. Et si j'ai bu avant de savoir que j'étais enceinte ? Si vous avez eu une ou deux prises d'alcool modérées, rassurez-vous, le risque malformatif est très faible.

Ne dramatisez pas et surtout, cessez sans attendre de consommer de l'alcool. Si vous êtes inquiète, parlez-en à votre obstétricien qui suivra votre grossesse de près, notamment l'échographie morphologique.

Comment savoir si mon enfant est atteint de TCAF ?

S'il est atteint de la forme la plus sévère – le SAF – l'évidence est assez nette : retard de croissance, malformations du visage, retard psychomoteur et troubles cognitifs majeurs. Cela concerne 1 enfant sur 1000.

Pour les autres, dont l'atteinte est plus légère, le diagnostic est souvent plus difficile. L'enfant présente des troubles de la mémoire et de l'attention, de DYS, source de difficultés scolaires. Il présente également des atteintes comportementales : défaut d'empathie, impulsivité, difficulté à se contrôler... C'est un diagnostic d'élimination que doit poser une équipe pluridisciplinaire (généticien, psychomotricien, orthophoniste, neuro-pédiatre, psychologue...) lors d'un bilan complet.

Peut-on guérir un enfant atteint de TCAF ? Comment le prendre en charge ?

Les TCAF durent toute la vie. Il faudrait accompagner le plus précocement possible les enfants atteints afin de les aider à s'insérer socialement et leur éviter une vie de rejet et d'exclusion.

C'est pour cela que poser le diagnostic au plus vite est indispensable ce qui nous impose, nous, professionnels d'être à l'écoute des femmes et non-jugeants.

Beaucoup de personnes sont-elles concernées par ce problème ?

Aujourd'hui en France, 8000 enfants par an naissent avec des TCAF, soit un bébé toutes les heures. C'est beaucoup plus que le nombre d'enfants porteurs de trisomie 21 (400 naissances par an), c'est dire si le problème est de taille !

L'Académie nationale de médecine reconnaît que la consommation d'alcool pendant la grossesse représente la première cause de déficience mentale et d'inadaptation sociale, non génétique, et de surcroît évitable.

Pourquoi une telle ampleur ? Comment prévenir ?

La culture, le regard porté sur les femmes qui boivent, les lobbies alcooliers, tout cela rend le problème de l'alcool tabou. Il est très difficile aujourd'hui pour les femmes confrontées à cette dépendance d'en parler. Isolées, victimes de maltraitance, elles n'ont souvent plus que l'alcool comme médicament à leur mal-être.

La société est jugeante vis-à-vis d'elles.

Mais elles doivent savoir qu'il existe des personnes compatissantes qui sauront les écouter sans les culpabiliser, comme dans notre association par exemple. J'ai côtoyé des centaines de femmes dans ce cas. A nos côtés, certaines mères d'enfant atteint de SAF sont parvenues à vivre une deuxième grossesse sans une goutte d'alcool et mettre au monde un enfant en parfaite santé.

C'est la preuve des bienfaits de la solidarité !

A propos de SAFFRANCE



SAF FRANCE EST L'ASSOCIATION NATIONALE DONT LES MEMBRES ONT PRÈS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA RECHERCHE, LE DIAGNOSTIC, LA PRISE EN CHARGE ET LA PRÉVENTION DU SAF ET DES TCAF :

Reconnue par de nombreuses sociétés savantes, SAF France œuvre pour la reconnaissance, la prévention et l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles Causes par l'Alcoolisation Foétale (TCAF). Son intervention auprès de nombreuses instances a permis de sensibiliser les politiques et sociétés savantes représentatives. Son expertise a permis l'élaboration des/du :



Recommandations de l'Académie Nationale de Médecine

L'expertise de SAF France est reconnue au niveau national et international et suscite l'intérêt dans de nombreux pays (Russie, Brésil, Québec, Roumanie, Moldavie...)



Rapport du Défenseur des Droits

Nos Parrains :

Mme Geneviève **AVENARD**
Mr Dominique **BUSSEREAU**
Pr Axel **KAHN**
Pr Francis **PUECH**
Pr Alain **GRIMFELD**
Pr Stanislas **DEHAENE**
Dr Ghislaine **DEHAENE**

Nos partenaires :



Contacts presse :

Sarah Lamblin
sarah.lamblin@consultants.publicis.fr
01 44 82 47 73 - 06 76 58 47 94

Morgane Donot
morgane.donot@consultants.publicis.fr
01 44 82 47 72 - 06 24 41 69 48



Rapport de la Cour des Comptes



La création et la mise en application légale du pictogramme apposé en France sur toutes les bouteilles d'alcool



Guide « Alcool grossesse, parlons-en » pas assez connu, pas assez diffusé